

«Dys» revendications majeures

Lettre ouverte à la ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle Mady Delvaux-Stehres, la ministre de la Famille et de l'Intégration Marie-Josée Jacobs et le ministre de la Santé Mars Di Bartolomeo

La première journée nationale des «dys» (dysphasies, dyslexies, dyspraxies, dyscalculies, troubles d'attention avec ou sans hyperactivité...), organisée durant le weekend du 8 au 10 octobre 2010 (vous trouvez le détail sur le site: www.dys.lu), a connu un vif succès et a une nouvelle fois montré les carences dans le domaine de la prise en charge de ces «dys».

Cette première journée nationale a permis d'identifier clairement les dix revendications majeures suivantes:

1. Faire connaître et reconnaître les besoins éducatifs des personnes atteintes de «dys» et leurs proposer la prise en charge appropriée.
2. Sensibiliser les autorités compétentes aux problèmes et réunir les différents acteurs.
3. Faire reconnaître au Luxembourg le handicap défini par l'OMS, (pour certains troubles) afin de faciliter l'insertion dans le monde du travail.
4. Améliorer le système de dépistage précoce.
5. Promouvoir des projets visant à garantir la meilleure intégration possible des personnes atteintes d'un «dys» sur le marché du travail par une formation socio-professionnelle spécifique.
6. Introduire au niveau de la formation initiale des pédagogues des nouvelles méthodes d'enseignement adaptés aux enfants atteints d'un «dys».
7. Développer et produire des outils didactiques facilitant l'apprentissage des programmes enseignés.
8. Améliorer la formation continue destinée aux professionnels et notamment aux agents socio-éducatifs encadrant les enfants en bas âges (p. ex. crèches), en vue de les familiariser avec les différents «dys».
9. Apporter une aide à domicile pour l'apprentissage et le suivi de la scolarité.
10. Constituer un point focal d'informations pour la prise en charge des familles et offrir une assistance aux parents (psychologique, financière, guidance...).

Dans l'espoir que la seconde journée nationale organisée en 2011 verra diminuer le nombre de nos revendications, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir nous faire savoir quels seront celles qui seront mises en oeuvre durant l'année à venir par vos ministères?

Les associations partenaires (www.dys.lu):
mc² – denk endlech anescht a.s.b.l.,
Dyspel asbl, Dysphasie.lu asbl
et Anlaufstelle für Pädagogen
und Eltern, Luxemburg asbl